



Paris, le 30 janvier 2013

Monsieur le Premier ministre,

Lors de votre déclaration de politique générale, vous aviez annoncé vouloir établir les relations entre collectivités locales et État dans le cadre d'un « pacte financier, rénové et négocié ». Plus récemment, devant le congrès des Maires et des Présidents de communautés, le Président de la République a appelé à travailler sur un « pacte de confiance entre l'État et les collectivités locales ».

Comme vous le savez, les communes et communautés sont en pleine période de préparation budgétaire ; elles doivent réaliser leurs arbitrages financiers dans un contexte économique de plus en plus difficile, marqué par la baisse des concours financiers de l'État, à hauteur de 750 millions d'euros par an à partir de 2014, alors même que les marges de manœuvres fiscales se réduisent.

En parallèle, les facteurs de hausse des dépenses locales continuent d'impacter les collectivités locales. De nombreuses réformes impliquent de leur part une participation importante : construction de nouveaux logements sociaux, accès des territoires au haut-débit, rénovation thermique des bâtiments publics, mise en accessibilité des équipements, réforme des rythmes scolaires, etc.

D'autres mesures financières s'imposent aux collectivités et entraînent une augmentation de leurs dépenses : hausse des cotisations retraite patronales, révision indiciaire des agents de catégorie C, relèvement des taux de TVA, etc.

Quelle que soit leur légitimité, ces réformes ont un coût qui soulève un réel défi de financement pour les collectivités, de plus en plus difficile à assumer pour un nombre de plus en plus important d'entre elles. Ces inquiétudes ne peuvent qu'être renforcées par l'impact que pourrait avoir l'annonce récente d'une diminution supplémentaire de 10 milliards d'euros des dépenses publiques sur les finances de nos collectivités, et au-delà sur leur capacité à répondre aux enjeux que sont la cohésion sociale de leur territoire et le soutien de l'économie.

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Dans ces conditions, nous vous demandons solennellement que soit enclenchée, sans attendre la création législative du Haut conseil des territoires, l'élaboration de ce pacte financier. A cet égard, l'AMF réitère sa demande qu'une loi de finances spécifique aux collectivités territoriales soit créée pour concrétiser ce pacte.

Celui-ci devra porter sur l'ensemble des relations financières État/collectivités territoriales et permettre de poser un diagnostic, des objectifs et des politiques partagés et d'engager une concertation réelle sur l'évolution des finances locales.

Enfin, nous souhaitons que l'État ouvre au plus vite la concertation sur l'évolution des concours financiers pour les années 2014-2015 afin de donner aux collectivités davantage de visibilité pour la période à venir.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

André LAIGNEL
1^{er} Vice-président délégué
de l'Association des Maires de France

Jacques PELISSARD
Président
de l'Association des Maires de France

Copies à :

Monsieur Pierre MOSCOVICI
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 PARIS

Monsieur Jérôme CAHUZAC
Ministre délégué chargé du Budget
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12